



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du lundi 6 mars 2023

19h00 Salle de réunion de la Maison Armagnac Gascogne

- ❑ Délibération n°1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022
- ❑ Délibération n°2 : Adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2023
- ❑ Délibération n°3 : Mise à jour des durées d'amortissement des biens acquis par le PETR
- ❑ Délibération n°4 Fixation de la durée d'amortissement spécifique aux draisines du vélorail de Nogaro
- ❑ Délibération n°5 : Validation des plans d'action et du dispositif de suivi-évaluation des cahiers de la transition en pays d'Armagnac
- ❑ Délibération n°6 : Approbation de l'adhésion au réseau TEPOS – année 2023
- ❑ Délibération n°7 : Approbation de la Convention d'association pour la mise en œuvre des approches territoriales intégrées (ATI) sur la priorité 5 du Programme Régional FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027
- ❑ Délibération n°8 : Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du Programme Agro-Environnemental et Climatique du PETR du Pays d'Armagnac

- ❑ Délibération n°9 : Approbation de la nouvelle convention cadre pour l'instruction des autorisations d'occupation et d'utilisation des sols (ADS)

- ❑ Délibération n°10 : Débat d'orientation budgétaire 2023.